



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY CONSEILLE DASSAULT AVIATION DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DES ACTIVITÉS AVIATION D'AFFAIRES DE RUAG À GENÈVE ET LUGANO

Private Equity Corporate - M&A | 15/07/19 | Julien Aucomte Coralie Foucault



August Debouzy a conseillé Dassault Aviation dans le cadre de l'acquisition des activités de maintenance (MRO) et d'assistance en escale (FBO) du groupe RUAG à Genève et Lugano.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du recentrage du groupe RUAG, partenaire de longue date de Dassault Aviation, sur les aérostructures et le spatial.

Avec ce rachat, l'avionneur français poursuit quant à lui sa stratégie de développement d'un réseau mondial d'excellence MRO, après avoir annoncé plus tôt en 2019 la conclusion d'accords définitifs pour l'acquisition des activités de maintenance d'ExecuJet en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique ainsi que de TAG Aviation en Europe.

L'acquisition des activités FBO de RUAG, complètera par ailleurs les services proposés par Dassault Aviation en Suisse, place centrale de l'aviation d'affaires en Europe.

### Conseils juridiques :

August Debouzy assistait Dassault Aviation avec une équipe composée de Julien Aucomte (associé), Laure Khemiri (avocat senior) et Coralie Foucault (avocat) sur les aspects Corporate.

---